

BULLETIN D'INFORMATION PERSONNELS ADMINISTRATIFS ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Les premières CAP des adjoints administratifs et des secrétaires administratifs se sont tenues au cours du premier trimestre avec les nouveaux élus.

Une réunion sur les organigrammes de référence a eu lieu le 5 mars dernier.

Le CIA en attente d'un règlement de la situation pour les catégories B et C

1. Les CAP se sont déroulées avec les nouveaux élus

La CAP des adjoints administratifs a encore montré son incapacité à promouvoir les agents. Les passages en principale 1^{er} classe sont contraints et les agents en fin de carrière ne sont pas promus. Ce qui est inadmissible...

La CAP des secrétaires administratifs a été l'occasion pour les élus de pointer du doigt la souffrance au travail par un manque de formation et d'accueil lors de la prise de poste. Ces situations sont malheureusement récurrentes dans toutes les directions du ministère.

Les élus des deux CAP ont fait un effort tout particulier dans la restitution des résultats.

2. Les organigrammes de référence

Cette réunion de présentation concernait les services de l'administration pénitentiaire hors les service SPIP et les services de greffe. La réunion a montré clairement que les personnels administratifs auront des conditions de travail qui vont encore se dégrader. Les secrétaires administratifs effectueront des travaux d'attachés et les adjoints administratifs seront amenés à effectuer des tâches de secrétaires administratifs. Car les effectifs programmés sont inférieurs à la réalité constatée dans les services.

Par ailleurs l'administration veut multiplier les postes à mi-temps. A savoir 50 % sur un poste de secrétariat et 50 % sur une autre activité, considérant qu'il n'y a pas assez d'activité pour un poste à temps plein de secrétaire ???? Nous nous sommes opposés à cartographier les postes à mi-temps.

Pour l'année 2019, il n'y a pas de budget et comme c'est un projet cible, il n'est pas contraint dans le temps.

Une réunion sur les organigrammes de référence pour les services SPIP est prévue courant avril.

3. Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Les adjoints et les secrétaires administratifs ne perçoivent pas de CIA au titre de l'année 2018. Il est réservé à l'ensemble des catégories A. Alors que dans le même temps d'autres administrations ont fait le choix inverse. Il y a eu des rassemblements au millénaire et des réunions d'information qui ont mobilisé les agents. Le mouvement continue....

Un courrier sera adressé prochainement à la ministre de la justice pour lui rappeler cette injustice de fait et d'y remédier. La CGT Pénitentiaire rappelle à tous les personnels administratifs, qu'ils sont concernés par cette action. Ils sont gérés, eux aussi avec les personnels des autres directions.

Les organisations CGT qui participent au mouvement:

La section administration centrale de la CGT des chancelleries et des services judiciaires ; La CGT pénitentiaire ; La CGT-PJJ ; La CGT insertion et probation

4. Prochaines réunions

Une réunion des personnels administratifs de la DI de Rennes se tiendra au cours de deuxième trimestre à la DI de Rennes.

Une réunion est envisagée à la DI de Paris dans les prochains mois.

La commission des personnels administratifs de l'AP se réunira au cours du deuxième trimestre.

Le calendrier des CAP :

- CAP des secrétaires administratifs : 15 et 16 Mai
- CAP des adjoints administratifs : du 17 au 21 Juin

Les élus CAP :

Adjoints administratifs (2e classe) :

- Titulaire : Catherine BACHORZ, TI Roubaix (DSJ)
- Suppléante : Alexandra NIKOLOFF, CP Meaux (AP)

Secrétaire administratif (Classe normale) :

- Titulaire : Catherine VIDAL, CP Marseille (AP)
- Suppléant : Nassur SAID AHAMED, (SG)

Contact :

Philippe Chesneau

Référent National des Personnels Administratifs - CGT Pénitentiaire - 06 28 53 44 63

philippe.chesneau@justice.fr